



Pro Form Products Ltd.  
604 McGeachie Drive  
Milton, Ontario, L9T 3Y5  
Canada  
905-878-4990

PRODUIT: PF 667C ACTIVATEUR LENT POUR PF 688C

### SECTION 01: IDENTIFICATION

Identificateur de produit..... PF 667C ACTIVATEUR LENT POUR PF 688C  
Autres moyens d'identification  
Famille chimique..... Mélange.  
Usage recommandé et restrictions ..... Peintures. Accélérateur et activateur.  
d'utilisation  
Identificateur du fournisseur initial..... Pro Form Products Ltd.  
604 McGeachie Drive  
Milton, Ontario L9T3Y5  
Tel (905) 878-4990 Fax (905) 878-1189  
numéro d'urgence 24 heures :..... Pour le transport des urgences (au Canada) appellent CANUTEC 1-888-226-8832  
(CAN-UTEC) ; AUX ÉTATS-UNIS, APPELEZ CHEMTREC 1-800-424-9300.  
\*\*Pour les cas d'urgence médicales, communiquez avec votre centre antipoison\*\*.  
-  
Classification de NFPA..... Santé : 2 Feu: 4 Réactivité: 0.  
IHM..... H: 2 F:4 R: 1.

### SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS



Classification de danger..... Liquides inflammables 2. Irritation cutanée — catégorie 2. Sensibilisant cutané — catégorie 1. Irritation oculaire — catégorie 2A. Toxicité aiguë — par inhalation — 4. Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique — 3. (système respiratoire). (effets narcotiques).

Mention d'avertissement..... DANGER.

Description du danger..... H225 Liquide et vapeur très inflammables . H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H332 dangereux en cas d'inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H336 Peut causer la somnolence ou des vertiges.

Prévention..... P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 Utiliser du matériel antidéflagrant. P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. P261 Éviter de respirer les brouillards, les vapeurs et les aérosols. P264 Se laver soigneusement après manipulation. P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un lieu bien aéré. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

Intervention..... P370 + P378 en cas d'incendie - utiliser de la poudre chimique sèche, du CO2 ou la mousse pour l'extinction. P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. P302 P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau. . P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P333 P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, demander un avis médical/Consulter un médecin. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 - Si l'irritation des yeux persiste: consulter un médecin. P304 + P340 -EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer . P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON /médecin, en cas de malaise.

Stockage..... P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. P405 Garder sous clef.

Élimination..... P501 Eliminer le contenu, les déchet ou les récipients vides conformément aux réglementations locales.

Note ..... Ce mélange de produit a été classé selon ses ingrédients.

**PRODUIT: PF 667C ACTIVATEUR LENT POUR PF 688C****SECTION 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

| DÉNOMINATION CHIMIQUE ET LES SYNONYMES | # CAS      | % POIDS |
|--|------------|---------|
| Homopolymère de HDI                    | 28182-81-2 | 30-60   |
| 4-Chlorobenzotrifluorure               | 98-56-6    | 10-30   |
| Acétate de t-butyle                    | 540-88-5   | 10-30   |

<<Les concentrations réelles retenues comme un secret commercial>>

**SECTION 04: PREMIERS SOINS**

|  |  |
|--|--|
| Inhalation.....  | En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène, obtenir des soins médicaux.  |
| Ingestion.....   | Si l'ingestion est suspectée, contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas tenter de faire vomir. Si des vomissements spontanés surviennent, faire pencher la victime vers l'avant avec la tête vers le bas afin d'éviter l'aspiration du liquide dans les poumons. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente.   |
| Contact avec la peau.....  | Enlever immédiatement tout vêtement souillé, rincer la peau avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.  |
| Contact avec les yeux.....   | En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes, tout en gardant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. . Obtenir des soins médicaux.  |
| Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés | Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation. Les concentrations de vapeur élevée peuvent être irritantes pour les voies respiratoires. Les vapeurs ont un effet narcotique et peuvent causer des maux de tête, fatigue, vertiges et nausées. Peut causer la dépression du système nerveux central. Peut provoquer une sensibilisation cutanée. Irritation de la peau et des yeux causés. Les symptômes peuvent inclure le rougissement, les démangeaisons et l'enflure de la peau. Les symptômes peuvent inclure des picotements, larmolement, rougeur, gonflement et vision brouillée.  |
| Plus d'informations.....   | Dans tous les cas, consulter un médecin si l'irritation persiste. Oeil : tache de preuve de blessure cornéenne. Si la cornée est brûlée, susciter la préparation de stéroïde antibiotique fréquemment. Vapeurs en milieu de travail ont produit réversible œdème épithélial cornéens gênant vision. Une personne ayant une réaction de sensibilisation pulmonaire ou de la peau doit être retiré de l'exposition à aucun isocyanate. Peau : ce composé est un sensibilisant cutané connu. Appliquer un traitement symptomatique pour ce qui est de la dermatite de contact ou des brûlures thermiques. Si brûlé, traiter comme une brûlure thermique. Ingestion : traitement symptomatique. Il n'y a pas d'antidote spécifique. Induire le vomissement est contre-indiquée en raison du caractère irritant de ce composé. Respiration: ce composé est un sensibilisant pulmonaire connu. Le traitement est essentiellement symptomatique. Une personne ayant une réaction de sensibilisation pulmonaire ou de la peau doit être retiré de l'exposition à aucun isocyanate. Dans le cas d'un incident concernant ce produit, s'assurer que les autorités médicales reçoivent une copie de cette fiche de données de sécurité. |

**SECTION 05: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

|   |  |
|---|--|
| Agents extincteurs appropriés et inappropriés   | Agent chimique en poudre. Dioxyde de carbone. Mousse. Lors d'incendies majeurs le jet d'eau doit être utilisé. Ne pas utiliser un jet d'eau.   |
| Dangers spécifiques du produit dangereux, notamment la nature de tout produit de combustion dangereux | Oxydes de carbone (CO, CO2). Oxydes d'azote. Fumée. Cyanure d'hydrogène. Isocyanates. Dans des conditions acides chaudes : Isobutène. Acide acétique.  |
| Équipements de protection spéciaux et ... précautions spéciales pour les pompiers                     | Les pompiers devraient être équipés d'un appareil respiratoire autonome et d'un vêtement de protection complet pour se protéger contre les vapeurs potentiellement toxiques et irritantes. La vapeur de solvant est plus lourde que l'air et peut voyager une grande distance jusqu'à une source d'inflammation et faire un retour de flamme. . Refroidir les récipients exposés au feu avec le jet d'eau froide. La chaleur entraîne l'accumulation de la pression et peut provoquer une rupture explosive. |

**SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

|   |  |
|---|--|
| Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence | Aucun prend les mesures impliquant des risques personnels ou sans formation adéquate. Prendre des précautions contre les rejets statiques. Équipements doivent être mis à la terre. Utiliser les outils et l'équipement sans étincelles pour ramasser les matières déversées. Isoler la zone et les garder loin des personnes non autorisées. Ne pas |
|---|--|

**PRODUIT: PF 667C ACTIVATEUR LENT POUR PF 688C****SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

|  |  |
|--|--|
| Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence                        | marcher à travers le produit déversé. Porter un équipement de protection recommandé. Bien ventiler. Fenêtres et portes afin de permettre une circulation d'air. Digue zone afin d'éviter la propagation. Peut être nécessaire d'utiliser des chaussettes absorbantes ou déversement oreillers. Arrêter la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Prévenir le ruissellement dans les drains, égouts et autres cours d'eau.   |
| Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage<br>Cas de fuite ou de déversement..... | Ventiler. Éliminer toutes sources d'ignition. Évacuer tout le personnel non essentiel. Contenir le déversement. Éviter tout contact personnel. Prévenir l'évacuation dans les tuyaux, les égouts et d'autres voies d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou avec une autre matière inerte sèche. Enlever à la pelle dans des conteneurs non-scellés appropriés. Transporter dans un endroit bien ventilé (à l'extérieur) et traiter avec la solution neutralisante: mélange d'eau (80%) et de surfactant non-ionique Tergitol TMN-10 (20%); ou un mélange d'eau (90%), d'ammoniaque concentré (3 à 8 %) et de détergent (2%). Les produits déversés et de l'eau de rinçage sont classés comme déchets chimiques et doivent être éliminés conformément aux réglementations locales, provinciales et fédérales. |
| Nettoyer.....  | Décontaminer le sol avec une solution de décontamination, laisser reposer pendant au moins 15 minutes.   |

**SECTION 07: MANUTENTION ET STOCKAGE**

|   |   |
|---|---|
| Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention                       | S'assurer que l'équipement est correctement lié et mis à la terre pendant le remplissage et le transfert comme le produit peut se charger électrostatiquement. Utiliser une ventilation adéquate. Ne pas respirer les vapeurs, les brouillards ou les poussières. Porter la protection respiratoire si la matériel est chauffé, pulvérisé, utilisé dans un espace confiné, ou si la limite d'exposition est dépassée. Les symptômes précurseurs (irritation des yeux, du nez et de la gorge, ainsi que l'odeur) ne sont pas suffisants pour éviter une surexposition chronique par inhalation. Les individus avec des problèmes pulmonaires ou des réactions allergiques antérieures aux isocyanates ne doivent pas être exposés aux vapeurs ni au brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Laver soigneusement après manipulation. L'éducation et la formation des employés sont importants. |
| Conditions de sûreté en matière de ..... stockage, y compris les incompatibilités | Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. L'exposition aux vapeurs d'isocyanates chauffées peut être extrêmement dangereuse. Conserver dans des récipients hermétiquement fermés pour éviter la contamination d'humidité. Ne pas refermer lorsque la contamination est soupçonnée. Ne stockez pas plus de 50 deg C.  |

**SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

| INGRÉDIENTS  | TWA  | ACGIH TLV<br>STEL | PEL        | OSHA PEL<br>STEL | REL        | NIOSH |
|--|--|-------------------|------------|------------------|------------|-------|
| Homopolymère de HDI  | 5 mg/m3  | Pas établi        | 5 mg/m3    | Pas établi       | 5 mg/m3    |       |
| 4-Chlorobenzotrifluoride   | Pas établi   | Pas établi        | Pas établi | Pas établi       | Pas établi |       |
| Acétate de t-butyle  | 200 ppm  | Pas établi        | 200 ppm    | Pas établi       | 200 ppm    |       |
| Contrôles d'ingénierie appropriés.....                           | Assurer une ventilation naturelle ou mécanique pour contrôler les niveaux d'exposition au-dessous des limites d'exposition. Ventilation mécanique locale devrait être utilisé à la source de contamination de l'air, comme de l'équipement de processus ouvert ou au cours de la purge des opérations, pour capturer les gaz et les vapeurs qui peuvent être émis. Les Sources de référence concernant la ventilation industrielle (telles que la Ventilation industrielle de l'ACGIH) devrait être consultées pour des conseils sur la ventilation adéquate. . Aspiration antidéflagrant. |                   |            |                  |            |       |
| Équipements de protection individuelle<br>Respiratoire/type..... | Chaque fois que les concentrations d'isocyanates dépassent la valeur limite ou ne sont pas connues, protection respiratoire est obligatoire. Utiliser un respirateur recommandé ou approuvé pour une utilisation dans des environnements contenant de l'isocyanate. Une pression positive, respirateur adduction d'air ou un appareil respiratoire autonome est recommandé. Ne pas dépasser les limites de l'utilisation de l'appareil respiratoire.   |                   |            |                  |            |       |
| Yeux/type.....   | Lunettes de protection contre les produits chimiques liquides. Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et un masque facial complet s'il y a un risque d'éclaboussures. Lentilles de contact ne devrait pas porter lorsque vous travaillez avec ce produit chimique.  |                   |            |                  |            |       |
| Gants/type.....  | Porter un équipement de protection de la peau. La sélection d'un équipement de protection de la peau dépend de la nature du travail à effectuer. Les gants suivants sont recommandés: Caoutchouc butyle. Fournisseur de gants contact pour obtenir des recommandations.  |                   |            |                  |            |       |
| Vêtements/type.....  | Porter des vêtements protecteurs adéquats. Porter des vêtements protecteurs.   |                   |            |                  |            |       |
| Chaussures/type.....   | Bottes de sécurité selon les réglementations locaux.   |                   |            |                  |            |       |

**PRODUIT: PF 667C ACTIVATEUR LENT POUR PF 688C****SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

|                            |   |
|----------------------------|---|
| Autres/type.....           | Les douches d'urgence et les stations de lavage oculaire devraient être disponibles. Éduquer et former les employés sur l'utilisation sécuritaire et la manipulation du produit. Les employés devraient se laver les mains et le visage avant de manger, boire ou avant d'utiliser des produits du tabac.   |
| Surveillance médicale..... | On recommande la surveillance médicale de tous les employés qui manipulent le produit ou sont en contact avec les isocyanates. Cette surveillance devrait comprendre des examens médicaux au moment de l'embauche ainsi que des examens périodiques, y compris des examens de la fonction respiratoire (FEV <sub>1</sub> , FVC au minimum). Les personnes présentant des conditions du genre asthmatique, bronchite chronique, autres maladies chroniques des voies respiratoires, eczéma ou sensibilisation de la peau, ne doivent pas travailler avec les isocyanates. Une fois qu'on a établi qu'une personne présente une sensibilisation aux isocyanates, elle ne doit plus être exposée à ce produit. Une fois qu'une personne est diagnostiquée comme sensibilisée à un isocyanate, aucune exposition supplémentaire ne peut être autorisée. |

**SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

|  |   |
|--|---|
| Apparence /l'état physique .....                                 | Liquide.  |
| Couleur.....   | Jaune clair.  |
| Odeur.....   | Légère. Odeur caractéristique.                                |
| Seuil de l'odeur (ppm).....                                      | Non disponible.   |
| pH.....  | Ne s'applique pas.  |
| Point de fusion et point de congélation (deg < 0 °C. C)          |   |
| Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition (deg C) ..... | > 98 °C.  |
| Point d'éclair (OC), méthode.....                                | 4 °C. (estimation ; l'ingrédient le plus bas point d'éclair). |
| Taux d'évaporation.....  | Non disponible.   |
| Inflammabilité (solides et gaz).....                             | Ne s'applique pas. Liquide inflammable.                       |
| Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.)                      | 10,5.   |
| Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.)..                    | 0,9.  |
| Pression de vapeur (mm Hg).....                                  | Non disponible.   |
| Densité de vapeur (air = 1).....                                 | Non disponible.   |
| Densité relative (gravité spécifique).....                       | 1.127.  |
| Livres/USG.....  | 9.41.   |
| Solubilité.....  | Négligeable.  |
| Coefficient de partage n-octanol/eau.....                        | Non disponible.   |
| Température d'auto-inflammation (deg C).                         | Non disponible.   |
| Température de décomposition.....                                | Non disponible.   |
| Viscosité.....   | 14" Zahn #2.  |
| % volatile par volume.....                                       | 0,0.  |
| COV.....   | 0,0 g/L - 0,0 lb/usg.   |

**SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

|  |   |
|--|---|
| Réactivité .....   | Le contact avec l'humidité et autres produits qui réagissent avec les isocyanates, ainsi que les températures au-dessus de 177 C, peuvent causer la polymérisation.                       |
| Stabilité chimique.....  | Stable à des températures et à des pressions normales.  |
| Possibilité de réactions dangereuses.....  | Le contact avec l'humidité et autres produits qui réagissent avec les isocyanates, ainsi que les températures au-dessus de 177C, peuvent causer la polymérisation.                        |
| Conditions à éviter, y compris les décharges d'électricité statique, les chocs et les vibrations ..... | Éviter la chaleur, des étincelles et des flammes.   |
| Matériaux incompatibles.....   | Eau, Amines, bases fortes, alcools, alliages de cuivre. Agents oxydants forts. Nitrates. Acides. Certains plastiques.   |
| Produits de décomposition dangereux.....   | Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'approvisionnement en air et de la présence d'autres matériaux. Voir produits de combustion dangereux section 5. |

**SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

| INGRÉDIENTS              | LC50                                   | LD50   |
|--------------------------|--|--|
| Homopolymère de HDI      | 390-453 mg/m <sup>3</sup> rat 4 heures | > 5 000 mg/kg rat orale; > 5 000 mg/kg lapin cutanée |
| 4-Chlorobenzotrifluoride | 4479 ppm                               | > 6,800 mg/kg rat orale; > 2,700 mg/kg lapin cutanée |
| Acétate de t-butyle      | >2,230 mg/m <sup>3</sup> 4 heures rat  | 4,100 mg/kg rat orale >2 g/kg lapin cutanée          |

**PRODUIT: PF 667C ACTIVATEUR LENT POUR PF 688C****SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

|   |  |
|---|--|
| Voie d'exposition.....  | Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation.   |
| Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques |  |
| Contact avec la peau.....   | Causes irritation de la peau. Causes une rougeur, une sensation de brûlure et l'enflure. Les personnes déjà sensibilisées peuvent souffrir une réaction allergique avec des symptômes de rougeur, de démangeaisons, de gonflement et d'une éruption cutanée. Le produit durci est difficile à enlever.   |
| Contact avec les yeux.....  | Cause une irritation des yeux. Peut causer le larmoiement, rougeur et gonflement. Risque d'endommager la cornée temporaire. Vapeurs peuvent produire une irritation.   |
| Inhalation (aigue).....   | Les vapeurs ou les particules pulvérisées à des concentrations supérieures au seuil admissible d'exposition peuvent irriter (sensation de brûlement) les muqueuses des voies respiratoires. Ceci peut causer l'écoulement nasal, le mal de gorge, la toux, l'oppression de la poitrine, le manque de souffle et la fonction pulmonaire réduite. Provoque le nez qui coule, mal de gorge, toux, douleur thoracique, respiration difficile et fonctionnement pulmonaire réduite. Personnes avec préexistantes, hyperréactivité bronchique non spécifique peut répondre aux concentrations inférieures à la limite d'exposition avec des symptômes similaires ainsi qu'une crise d'asthme. Exposition bien au-dessus de la limite d'exposition peut conduire à la bronchite, spasme bronchique et oedème pulmonaire. Pneumonite chimique ou une hypersensibilité, présentant des symptômes grippaux a également été signalée. Ces symptômes peuvent être retardés jusqu'à plusieurs heures après l'exposition. Vapeurs de solvants peuvent être irritant pour les yeux, le nez et la gorge, entraînant une rougeur, brûlure et démangeaisons des yeux, sécheresse de la gorge et une sensation d'oppression dans la poitrine. Une inhalation excessive des vapeurs peut provoquer une asphyxie, étourdissements, maux de tête, nausées et une irritation respiratoire. Inhalation de fortes concentrations de vapeurs peut provoquer des effets anesthésiques et effets graves pour la santé. |
| Ingestion.....  | Peut être nocif ou mortel en cas d'ingestion. Peut causer une irritation du système digestif. Peut causer des effets du système nerveux central tels que maux de tête, nausées, vomissements et faiblesse.   |
| Effets d'une exposition chronique.....  | Des surexpositions répétées ou une dose unique importante peuvent provoquer chez certaines personnes une sensibilisation ultérieure à l'isocyanate, de sorte qu'elles réagiront à des expositions ultérieures à l'isocyanate à des niveaux bien en dessous de ceux de la limite d'exposition. Ces symptômes, qui peuvent inclure l'oppression à la poitrine, la respiration sifflante, la toux, le manque de souffle ou une crise d'asthme, peuvent survenir immédiatement ou peuvent être délayés. On a signalé que, une fois sensibilisée, une personne peut présenter ces symptômes lorsque exposée à la poussière, à l'air froid ou à d'autres irritants. Cette sensibilité accrue pulmonaire peut persister pendant des semaines et, dans les cas les plus graves, pour plusieurs années. La sensibilisation peut être permanente. L'exposition prolongée ou répétée peut causer des dommages aux poumons, y compris une diminution de la fonction pulmonaire. Le contact prolongé avec la vapeur peut causer une conjonctivite. Un contact prolongé avec la peau peut causer la rougeur, le gonflement, l'éruption cutanée, la mise à l'échelle, des cloques et dans certains cas, une sensibilisation. Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant ce produit peut être nocif ou mortel .  |
| Cancérogénicité de la matière.....  | Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérogène ni comme cancérogène possible par IARC / ACGIH.   |
| Effets sur la reproduction.....   | Aucun composant de ce produit présent au niveau supérieur ou égal à 0,1 % .  |
| Capacité de sensibilisation de la matière..   | Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.   |
| Toxicité pour certains organes cibles .....   | Peut irriter les voies respiratoires. Peut causer la somnolence ou des vertiges.   |

**SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

Environnement..... Aucune donnée de produit. Prévenir l'entrée dans les eaux, les eaux usées ou le sol.

**SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**

Renseignements concernant la ..... Éliminer les déchets conformément à toutes les réglementations fédérales, manipulation sécuritaire en vue de provinciales/d'État et les règlements locaux. Conteneurs vides doivent être manipulés avec l'élimination et les méthodes d'élimination, soin en raison des résidus de produits, y compris en ce qui concerne les emballages contaminés

**SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

TMD..... UN1263 - MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES - classe 3 - groupe d'emballage II - ce produit est conforme à l'exemption de quantité limitée lorsqu'elles sont emballés dans des contenants de moins de 5 litres.

**PRODUIT: PF 667C ACTIVATEUR LENT POUR PF 688C****SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

|  |   |
|--|---|
| Classification du DOT (route).....       | UN1263 -MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES - classe 3 - groupe d'emballage II - Ltd Qty (1 litre). Se référer à 49CFR 172.101 pour les exigences supplémentaires non-vrac emballage.      |
| Classification de l'IATA (Air).....      | UN1263 - MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES - classe 3 - groupe d'emballage II. Quantité limitée. Ne pas livrer par avion sans vérifier les règlements IATA appropriés.                   |
| Classification de l'IMDG (maritime)..... | UN1263 - MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES - classe 3 - groupe d'emballage II - EmS: F-E S-E. Quantité limitée. Vérifier la réglementation IMDG pour les exemptions de quantité limitée. |
| Polluant marin.....                      | Non.  |
| Preuve de la Classification.....         | Conformément à la partie 2.2.1 du règlement sur le transport de marchandises dangereuses (2 juillet 2014) - nous confirme que la classification de ce produit est exacte. .               |

**SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION**

|   |  |
|---|--|
| Statut de la LCPE.....                                | Ce produit est répertorié sur la Liste intérieure de substances (LIS).   |
| Statut de l'Inventaire TSCA.....                      | Tous les composants sont répertoriés.  |
| OSHA.....   | Ce produit est considéré comme dangereux par l'OSHA Hazard Communication Standard.   |
| SARA Title III  |  |
| Section 302 - substances extrêmement ... dangereuses  | Aucun.   |
| Section 311/312 - catégories de danger...             | Santé immédiate, différé, risque d'incendie.   |
| Section 313.....                                      | Aucun au-dessus De minimus % limite.   |
| 40CFR63 de polluants atmosphériques ... dangereux EPA | Hexaméthylène diisocyanate.  |
| Proposition 65 de la Californie.....                  | Ce produit ne contient pas de produits chimiques reconnus par l'Etat de Californie pour causer le cancer ou la toxicité pour la reproduction. Pour de plus amples informations, prière de consulter <a href="http://www.P65Warnings.ca.gov">www.P65Warnings.ca.gov</a> . |

**SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

|  |   |
|--|---|
| Préparé par: .....   | AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES. Trivalent Data Systems Ltd. <a href="http://www.trivalent.com">www.trivalent.com</a> .   |
| Numéro de téléphone : .....  | (800) 387-7981.   |
| Avertissement:.....  | AVERTISSEMENT : Toutes les informations figurant dans les présentes sont issues des données obtenues par l'expérience et des sources techniques reconnues. Au meilleur de nos connaissances, il est considéré comme correct à partir de la date de délivrance, mais nous ne faisons aucune représentation quant à leur exactitude ou le caractère suffisant et ne suggèrent ni garantir que tous les risques énumérés ici sont les seuls qui existent. Informations sur les dangers qu'il contient sont offert uniquement pour le compte de l'utilisateur, sous réserve de sa propre enquête et la vérification de la conformité avec les règlements applicables, y compris l'utilisation sécuritaire du produit dans toutes les conditions prévisibles. L'information ne concerne que le produit désigné dans les présentes et ne se rapporte pas à son utilisation en combinaison avec tout autre matériel ou tout autre procédé. |
| Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité | 2020-10-23  |